ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Augmentation des violences physiques sur le territoire national

Question écrite n° 16189

Texte de la question

M. Thierry Frappé alerte M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur la situation inquiétante et alarmante sur les derniers chiffres de la sécurité en France. En effet, le dernier bilan du service statistique ministériel de la sécurité intérieure a publié, ce jeudi 29 février 2024, les chiffres sur les violences physiques commises sur le territoire national. Ce sont 444 700 agressions physiques sur l'année 2023, un chiffre en augmentation de 60 % en huit ans représentant aujourd'hui près d'une agression par minute. Le rapport met en évidence les types de violences : familiales, sexuelles. Constatant que près de 75 % des agressions sur l'année 2023 concerne des agressions physiques intra-familiales, il l'alerte et souhaite savoir si le Gouvernement envisage un grand plan d'action visant à lutter contre ces violences, constatant que l'ensemble des lois et l'arsenal judiciaire ne permettent pas d'endiguer ces violences.

Données clés

Auteur : M. Thierry Frappé
Circonscription : Pas-de-Calais (10e circonscription) - Rassemblement National
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 16189
Rubrique : Sécurité des biens et des personnes
Ministère interrogé : Intérieur et outre-mer
Ministère attributaire : Intérieur et outre-mer

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 12 mars 2024, page 1746
Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)